n°24

COMMUNE DE St Paul Lès Romans

JOURNAL MUNICIPAL

DÉCEMBRE 2023

Bonjour à toutes et à tous,

TOut d'abord nous avons une pensée pour Thomas et sa famille et personnellement je remercie les Saint-Paulois qui ont pu assister à la marche blanche.

Retour sur la rentrée scolaire en septembre, nous souhaitons la bienvenue à Fabienne responsable des services périscolaires, Marie pour la partie sportive et Laure pour l'animation sur le temps méridien.

Bienvenue également à Orianne et Stéphane qui complètent l'équipe pédagogique en place en élémentaire qui va travailler sur une comédie musicale.

Quant à la Maternelle le fil conducteur sera les jeux Olympiques et la Citoyenneté.

Vous aurez un retour sur le traditionnel Vélosons et le Forum des associations.

Un grand merci au CCAS et à l'association "La Maison des Générations" pour cette très belle exposition de photos géantes sur le thème de l'intergénérationnel. En passant on remercie tous les figurants qui ont bien joué le jeu.

Les artistes ont pu exposer leur toiles et sculptures sur leur chemin. Le patrimoine Saint-Paulois a été mis en valeur.

Un point sur les différents Travaux avec en ligne de mire la fin de l'aménagement du centre bourg y compris les plantations pour le début du printemps.

Vous trouverez des informations sur le Vélo, le covoiturage, l'Analyse des Besoins Sociaux, la mutuelle, le Troc de plantes, La rencontre avec nos conseillers Départementaux, le nouveau commerce de Jessica.

Nous accueillons solidairement l'activité sportive de Barbières privée de leur gymnase en rénovation.

Comme nous l'avons fait dans le passé avec le club de Parnans et les écoles de Chatillon suite aux dégâts neige en 2019. Preuve d'une vraie valeur intercommunale.

Avec l'ensemble du conseil municipal on vous souhaite de bons moments en famille près du sapin.

Gérard Lunel / Maire

Une journée animée pour le vernissage de l'expo interG

La Petite Gare se coiffe de neuf

Le vélosons, pour faire du vélo, mais pas que !

A NOTER

VŒUX DE LA MAIRIE

Samedi 20 janvier 11h

Salle des Fêtes

infos pratiques

Mairie : 04.75.45.30.98
E.mail : accueil@saint-paul-les-romans.fr
Horaires d'ouverture : du mardi au samedi 9h - 12h
(fermée le dernier samedi du mois)
Permanence CCAS : sur rendez-vous
Permanence Maire et Adjoints : les samedis de 9h - 12h
Permanence Urbanisme : les mercredis de 10h à 12

Services périscolaires :
periscolaire@saint-paul-les-romans.fr

Agence Postale : 04.75.05.27.86
tous les jours de 9h à 12h
(fermée le dernier samedi du mois)

la sécurité à vélo, être visible de jour comme de nuit... C'est vital !

La sécurité à vélo est une priorité essentielle pour tout cycliste, et l'une des clés de cette sécurité réside dans la visibilité.. Que ce soit en plein jour ou sous l'obscurité de la nuit, être bien vu sur la route est crucial pour éviter les accidents. Pour assurer sa propre sécurité et protéger les autres usagers de la route, chaque cycliste doit se rendre visible. Souvent par méconnaissance, les cyclistes ne sont pas encore bien équipés : 57 % de celles et ceux qui roulent en ville de nuit sont mal éclairés (source FUB).

Même en ville, sans éclairage ou accessoires réfléchissants, le cycliste est visible uniquement à 30 mètres, contre environ 150 mètres dès qu'il est bien équipé C'est pour sensibiliser un maximum de cyclistes que Valence Romans Mobilités vous informe des conseils pratiques pour rester visible à vélo en toutes circonstances :

- Optez pour des vêtements et accessoires réfléchissants
- Equipez votre vélo de dispositifs lumineux
- Adoptez des gestes et des comportements sécuritaires (signalez vos changements de directions, empruntez les voies réservées...)
- Restez vigilants à ce qui vous entoure (évitez la musique ou le téléphone)

Ensemble créons un environnement plus sûr pour tous les cyclistes !

le covoiturage, une solution pour tous, des avantages pour chacun !

Le covoiturage présente de nombreux avantages pour les habitants d'un territoire comme le nôtre avec des secteurs urbains, péri-urbains et ruraux. En testant le covoiturage vous allez réduire considérablement vos frais de transport en partageant les dépenses avec d'autres passagers. En adoptant cette pratique, vous contribuez à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, ce qui a un impact positif sur l'environnement.

Le covoiturage offre une alternative pratique et flexible vous permettant de gagner en mobilité et en autonomie dans vos déplacements quotidiens. Vous aussi aurez l'opportunité de rencontrer de nouvelles personnes et de tisser des liens sociaux enrichissants lors des trajets !

Une nouvelle solution de covoiturage, efficace, gratuite et même rémunératrice !

Valence Romans Mobilités vous propose désormais la solution Klaxit.

Il s'agit d'une application de covoiturage simple, fiable et qui a fait ses preuves !

Grâce à Klaxit, vous bénéficiez d'avantages considérables pour vos trajets domicile-travail ou vos déplacements réguliers au sein de votre territoire.

En tant que conducteurs, vous serez rémunérés pour partager votre véhicule avec d'autres passagers ; en tant que passagers vos trajets seront entièrement gratuits ! Une solution gagnant-gagnant pour tous !

Pour profiter de tous ces avantages et rejoindre la communauté Klaxit, rien de plus simple ! Téléchargez gratuitement l'application Klaxit sur votre smartphone via l'App Store ou Google Play Store, créez votre profil et commencez à trouver des conducteurs ou des passagers dans votre commune et aux alentours.

Pour plus d'informations et pour vous inscrire dès maintenant, rendez-vous sur notre site valenceromansmobilites.fr et sur l'appli Klaxit.

ABS : analyse des besoins sociaux

L'ABS est une obligation réglementaire et, a pour objet de dresser un portrait social actualisé de la ville, de répertorier les besoins de la population et de définir des priorités pour le territoire afin de mettre en œuvre des actions concrètes

La commune a confié à ITHÉA-conseil, spécialiste de ces études, le soins de proposer un questionnaire, de mener des entretiens avec des acteurs de la vie locale, et de comparer ces données avec les communes voisines et un panel de communes de l'Agglo. L'analyse porte aussi sur les données INSEE. Une restitution a été faite au CCAS et sera présentée au Conseil Municipal. ITHÉA, dans un deuxième temps animera 2 ateliers participatifs afin d'affiner les analyses en cours, et présenter aux habitants les projets sociaux pour les années à venir.

Pascal Bos

266 Saint-Paulois ont répondu au questionnaire proposé

32% Des Saint-Paulois ont moins de 30 ans

Les 28-29ans Représentent 9% de la population

17% Le taux de chomage des 25-29 ans

28% Des Saint-Paulois ont plus de 60 ans

9% Des familles ont 3 enfants et +

35% Des séniors de plus de 80 ans Vivent seuls

Les points à améliorer :
Quelques services administratifs en plus
L'éclairage public au-delà de 22h
Des solutions pour réduire la vitesse en centre-ville

67 Logements Sociaux Soit 9% de l'offre

151 Saint-Paulois ont plus de 75 ans

les Saint-Paulois apprécient : *la qualité de vie de village, les animations diverses et variées, être à la campagne, mais tous proche de la ville*

67% Des actifs sont en CDI

À noter
LES ATELIERS DU BIEN VIVRE À SAINT-PAUL
Mardi 13 février
Maison des Associations
Soit de 15h à 17h
Soit de 18h à 20h

Rencontre avec nos conseillers départementaux

Photo Pascal Bos

Mercredi 6 décembre, la Présidente du Conseil Départemental, Marie-Pierre Mouton, Linda Hajjari et Fabrice Larue Conseillers Départementaux ont reçu les élus des communes du canton Au Pressoir Saint-Paulois. Une soirée conviviale où chaque élu a pu échanger avec les responsables du département et les collègues des villages voisins.

Permanence de nos conseillers départementaux : samedi 3 février de 10h45 à 11h45 en Mairie de Saint-Paul

L'offre assurance santé AXA

En prolongement de notre réunion Santé communale du 09 juin, nous souhaitons tout d'abord remercier les habitants de Saint-Paul de leur accueil et leur écoute.

Une permanence mensuelle dans les locaux de la Mairie va être mise en place afin de répondre au mieux aux attentes des citoyens tous les premiers samedis de chaque mois. La première sera le samedi 06 janvier 2024.

Pour rappel, l'Offre Santé Communale est ouverte à tous les habitants de la commune notamment les professions non salariées et retraités. Les avantages sont les suivants :

- Une complémentaire santé modulable selon les besoins
- Un tarif avantageux pour les habitants de la Commune
- Une offre simple et accessible à tous, sans questionnaire médical
- Un accès à des services innovants (téléconsultation, assistance à domicile, 2ème avis médical,…)
- Un accompagnement de proximité

Prendre contact avec :
Sylvie MINOIS 06 22 33 81 66
Wilfried JAILLET 06 89 07 02 09

Permanences :
Les premiers samedis de chaque mois à partir du 6 janvier

ouverture* de la maison de l'esthétique cluzel

C'est en lieu et place de l'ancienne Malle Poste, que Jessica Cluzel ouvre sa maison de l'esthétique. En effet, depuis longtemps Jessica pratique ce métier passion. C'est après ses études de soins esthétiques et l'apprentissage dans de nombreux établissements, de stagiaire à responsable de centre de beauté à Paris qu'elle pose ses valises dans la Drôme, département de son enfance. Jessica réalise enfin son rêve, ouvrir son propre centre d'esthétique.

La quête d'un lieu propice à ce projet n'est pas simple, car Jessica veut à la fois proposer des services innovant et qualitatifs mais dans un cadre agréable, clair, soyeux et moderne.

Les locaux laissés vacants par la fermeture de la Malle Poste, une fois rénovés en grande partie par notre esthéticienne-peintre-décoratrice... remplissent parfaitement leur rôle, offrant des salles chaleureuses, lumineuses et suffisamment spacieuses pour se sentir à l'aise lors des soins divers et variés.

Des soins... au petit soin !

Ce centre EXPERT propose des soins corps correctifs, du coaching et soins visage personnalisés et anti-âge, l'épilation définitive et un soin bronzage naturel.

Pour tous ces services, Jessica est équipée des technologies n°1 de fabrication française pour lesquelles elle a été formée spécialement.

C'est également un véritable bilan corporel et visage qui peut être proposé avec des analyses fines et des diagnostiques personnalisés. Un service 360 pour cibler et comprendre parfaitement vos besoins, ceux de votre corps et votre peau, des conseils et des soins sur mesure pour optimiser les résultats et vous offrir une entière satisfaction chose qui est sa priorité

Jessica conseille et utilise lors de ses soins une gamme de produits adaptée pour chaque type de peau 100% Végétale et bio, elle peut aussi lors d'un coaching individuel ou en groupe vous apprendre à prendre soin de vous avec des conseils et recommandations pour un rituel de soin quotidien à faire à la maison.

Les Fêtes de fin d'année approchent, c'est peut être le moment de penser à soi, ou d'offrir des séances en bons cadeaux.

Pascal Bos

Pour les rendez-vous, connectez vous sur planity.com et rechercez "la Maison de l'Esthétique Cluzel"
Tél. 06 80 93 26 29

L'entrée côté rue du Moulin / photo Pascal Bos

Une rénovation agréable et lumineuse / photo Pascal Bos

** Sous réserve des autorisations nécessaires*

vous pouvez aussi louer votre vélo !

La magasin de cycles du Parc Saint-Paul, Mondovélo propose un nouveau service. Que vous soyez un particulier, une association, une entreprise ; la location longue durée pour un vélo est dorénavant possible sur 36 ou 60 mois. Il est possible d'inclure l'entretien, les révisions et les consommables si nécessaire tels que les pneus, les plaquettes de freins.

Vous pouvez donc louer votre vélo, classique ou électrique à partir de 60€/mois pour un vélo électrique.

C'est sûrement un avantage pour certaines utilisations ou pour bénéficier régulièrement des nouvelles technologies.

plusieurs chantier en cette fin d'année

Nous avons aménagé devant l'ancienne Malle Poste pour permettre au nouveau commerce d'ouvrir en décembre et pour libérer la circulation pendant toute la période de préparation des fêtes de fin d'année.

Les travaux des espaces verts des deux places et de la montée de la Gare vont commencer cet hiver ainsi que l'aménagement devant la gare sachant que les travaux de rénovation de la toiture de celle-ci ont été réalisés en Novembre.

Ensuite, les travaux sur la traverse avec les feux de chantier reprendront en début d'année prochaine.

On peut planifier une fin de chantier pour la fin du printemps.

Les travaux en cours dans le Centre Bourg / Photo G. Lunel

Travaux le long de la voie ferrée

La SNCF a procédé à l'abattage des arbres le long de la voie ferrée derrière la gare pour protéger les caténaires de la ligne.

L'abattage d'arbres le long de la voie ferrée / Photo G. Lunel

Enfouissement de réseaux électriques

L'enfouissement des réseaux électriques et Telecom aux Buissières va permettre de supprimer tous les poteaux et de sécuriser l'alimentation électrique en cas d'intempéries comme nous l'avons connu en 2019.

Un sentier piéton chemin de la Forge

Les travaux concernent l'enfouissement de la fibre et de l'éclairage public pour la création d'un chemin piéton qui relie le quartier des Petits Mas à la rue de la Mairie.

La petite gare

Nous avons changé la couverture du toit tuiles et zinguerie et traité la charpente de façon à pérenniser ce bâtiment acquis en 2015. Nous allons dans un deuxième temps consulter pour chiffrer les travaux d'électricité, le remplacement des fenêtres et portes dans le but que le bâtiment soit classé comme ERP Établissement Recevant du Public.

Gérard Lunel

Un toit tout neuf pour la petite gare / Photo G. Lunel

zéro phyto dans le cimetière

Pourquoi passer au cimetière zéro-phyto ? L'utilisation de pesticides dans les cimetières comporte plusieurs problèmes : pollution des nappes phréatiques et donc détérioration de la santé des habitants ; destruction des sols ainsi que de la biodiversité.

La loi dite "LABBÉ" du 6 février 2014 encadre l'utilisation des produits phytosanitaires sur l'ensemble du territoire national et, depuis le 1er janvier 2017, elle interdit aux collectivités l'usage des pesticides et désherbants chimiques de synthèse pour l'entretien des espaces verts et de la voirie. L'interdiction vise également les promenades et les forêts ouvertes au public.

Comment se tourner vers un cimetière zéro-phyto ?

Plusieurs solutions naturelles existent pour se tourner vers un cimetière zéro-phyto dont la technique de l'enherbement.

Elle consiste à semer ou laisser pousser une ou plusieurs espèces de plantes dans les allées et les petits espaces entre les tombes. Cette technique simplifie l'entretien : une simple tonte suffit.

Elle permet aussi de réduire les surfaces de sol à nu, ce qui évite les risques d'érosion, améliore la filtration et l'infiltration de l'eau et augmente la biodiversité des sols.

Ainsi la commune a opté pour des formes paysagères avec des zones plantées et engazonnées.

Le choix des allées enherbées s'étend peu à peu à l'ensemble du cimetière.

Béatrice Rivoire

troc de plantes retenez la date

Dimanche 5 mai

Pour dénicher de nouvelles plantes qui poussent dans nos jardins, sans dépenser un centime, essayez le troc de plantes.

Dès à présent, vous pouvez repérer ce qui va pouvoir être divisé ou partagé, des vivaces aux bulbes, graines, jeunes arbustes, semis, tout se troque même les conseils....

RDV le dimanche 5 mai prochain, de 9h30 à 12h, sous la halle du Centre Culturel et Sportif.

Cette année, des ateliers et animations viendront compléter le troc.

Le programme détaillé vous sera communiqué ultérieurement.

Troc de plantes / Photo Jean Michel

une rentrée scolaire sportive à l'école maternelle

La rentrée scolaire s'est très bien passée. Toute l'équipe de la maternelle était ravie d'accueillir tous ses élèves.

Cette année, nous comptons 72 élèves qui sont répartis de la façon suivante :

- une classe de 19 petits et 4 moyens avec Madame Hortan (enseignante) et Madame Caillet (ATSEM)

- une classe de 12 moyens et 12 grands avec Madame Moniot (enseignante) et Madame Manzaneda (ATSEM)

- une classe de 11 moyens et 14 grands avec Madame Mathieu (enseignante), Madame Landreau (enseignante) et Madame Bouvier (ATSEM).

Pour cette année scolaire, les enseignantes ont choisi "Les Jeux Olympiques et la citoyenneté" comme fil conducteur des trois classes. Ce sera donc une année sous le signe du sport mais pas seulement. Les Jeux Olympiques c'est aussi l'occasion de faire un tour du monde que ce soit par le sport, les arts visuels, la musique, la danse, la littérature ou encore la gastronomie. Le sport c'est aussi vivre ensemble, partager des valeurs et des émotions. Le sport est donc au cœur de l'éducation à la citoyenneté.

Je remercie la municipalité, les familles, l'APE, la bibliothèque pour nous soutenir chaque année dans nos projets pédagogiques. Grâce à nos partenaires, nos élèves participent à des projets culturels et éducatifs variés durant toute leur scolarisation à Saint-Paul.

Mélanie Hortan, directrice de l'école maternelle

nouvelle rentrée des écoliers, placée sous le signe du spectacle.

Nous accueillons cette année Oriane Michel qui travaille avec 20 CM1-CM2 et Stéphane Thomas qui prend en charge 22 CM2 en complément de la directrice Karine Gaillard.

Ils rejoignent ainsi l'équipe pédagogique composée de Béatrice Vincent (21 CP), Marie-Pierre Chalumeau et Marion Hoste avec les 23 CE1. Celle-ci travaille également avec Magali Mottet en CE1-CE2 (20 élèves). Enfin Mathilde Argoud s'occupe des 20 CE2-CM1.

Cette année, l'ensemble des élèves de l'école va bénéficier de cours de théâtre et de chant donnés par notre intervenante Stéphanie Macia. Ils pourront ensuite présenter une comédie musicale sur le thème de la différence. Un étroit travail de collaboration entre toutes les classes sera donc nécessaire, ce qui renforcera les liens entre les différents élèves de l'école.

Un remerciement tout particulier à nos partenaires (mairie et APE) qui, grâce à leur participation financière, vont offrir une part de rêve à ces petits comédiens.

Karine Gaillard, directrice de l'école Élémentaire

zoom sur trois nouvelles recrues

Une équipe au service des enfants et au cœur ddes projets d'animations périscolaire à Saint-Paul. L'éducation est toujours au coeur des priorités des élus de la commune.

De nombreuses nouveautés sont au rendez-vous cette année :

■ La refonte du projet pédagogique des services périscolaires ;

■ La réflexion autour des repas à la cantine pour poursuivre la volonté de proposer des menus de qualités à vos enfants

■ Actualisation du Projet éducatif de territoire

C'est pourquoi la commune s'entoure de nouvelles recrues indispensable pour garder une dynamique pour les projets envers les enfants Saint-Paulois !

Tout d'abord, l'arrivée de Fabienne Romanetti, en tant que nouvelle responsable des services périscolaires sur Saint-Paul. Elle aura entre autres pour missions de construire avec l'ensemble des acteurs des écoles un projet pédagogique de qualité pour les enfants et également de coordonner et assurer le suivi et le maintien de la qualité des services périscolaires.

Fabienne Romanetti est là pour valoriser et former son équipe et de mettre en place avec les animateurs le projet pédagogique dans le but de proposer aux enfants différentes activités,.

Après 30 ans d'expériences auprès des enfants en accueil et en centre de loisirs, elle a vite pris ses marques.

Dès son arrivée, elle s'est attelée à l'organisation des accueils, du temps méridien et de la gestion des équipes.

Après un temps d'acclimatation, elle a su s'adapter aux différentes contraintes de terrain et est force de proposition pour la direction et les élus. La tâche n'étant pas simple pour mobiliser et entretenir une synergie avec l'ensemble des acteurs.

Pour la partie sportive, la commune a recruté Marie Astier Mendez pour l'éducation sportive sur le temps scolaire et périscolaires,

C'est une jeune diplômé APT (activité pour tous), très dynamique pour initier les enfants aux sports.

Enfin nous avons aussi une nouvelle animatrice sur le temps méridien, Laure Crespo, qui après avoir travaillé dans les services à la personne et le soutient aux enfants dans l'aide aux devoirs, elle organise une galerie a son domicile.

Ensuite par l'intermédiaire d'ARCHER elle effectue des remplacements dans différentes écoles. C'est une professionnelle enthousiaste qui propose des projets et qui a envie d'évoluer dans notre collectivité.

Nous leur souhaitons à toutes la bienvenue !

Emmanuelle Martinez

EXPOS PHOTOS INTERGÉNÉRATIONNELLES

Vous avez certainement pu voir les photos exposées dans le village sur le thème de l'intergénérationnel.

Le vernissage de ce projet a eu lieu le 22 septembre au complexe culturel et sportif, en présence des membres de l'association la Maison des Générations, du CCAS, du Conseil Municipal et des Saint-Paulois.

Merci aux habitants de la commune, de tout âge, qui ont participé et qui ont accepté d'être photographiés dans différentes scènes de la vie.

Dans le cadre de ce projet photos, il y avait un jeu, "zoom sur le Part'âge" avec à la clé un bon d'achat à Leclerc, après tirage au sort des participants, c'est M. Jacob qui en est ressorti l'heureux gagnant.

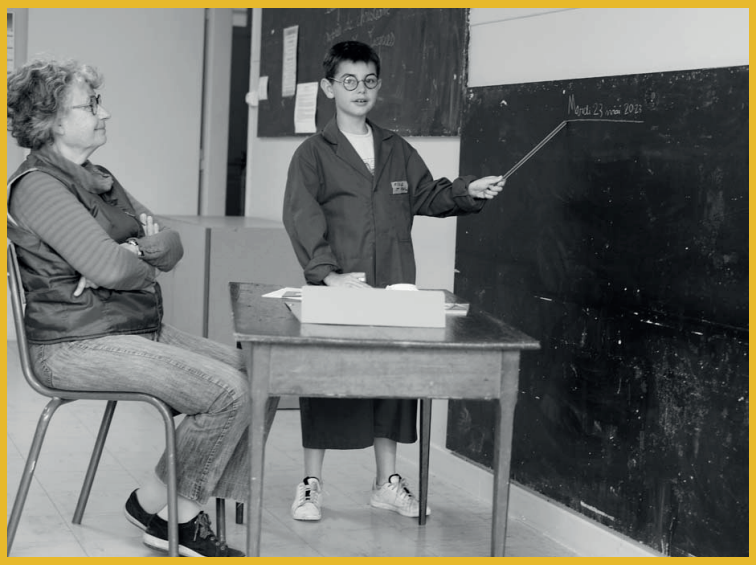

un rendez-vous intergénérationnel

La journée du vernissage de l'expo de photos géantes a été l'occasion de présenter les activités de la Gym Volontaire qui a fait une démonstration d'exercices de gymnastique douce.

SOLIHA a également mis à disposition du public son véhicule aménagé pour favoriser le maintien à domicile, il y a eu plus d'une quarantaine de visites. Une fanfare des plus colorée et des plus remuante a donné un ton festif à cette journée. Un grand merci aux habitants qui se sont rendus à cette journée et à l'association "la Maison de Génération" pour son engagement auprès de la commune et du CCAS.

Chrystelle Montélimard

Bernard Duffour devant l'une de ses photos

Un passage enthousiasme d'une classe...
Une belle illustration du lien interG.

Soliha a apporté ces conseils tout au long de la journée

Une ambiance festive / photos Pascal Bos

le vélosons, une journée toujours attendue

La journée du Vélosons a eu lieu le samedi 2 septembre en même temps que le Forum des associations. Il y a eu le matin 2 parcours vélos, un pour les adultes et un pour les enfants.

Le parcours adulte était encadré par Laurent Charrier, merci à lui pour cet accompagnement.

Quelques vélos électriques avaient été prêtés par Valence Romans Mobilités pour l'occasion, ce qui a permis à certains habitants de faire un test.

Cette année, cochon grillé au menu / photos Pascal Bos

Après une bonne part de cochon grillé cuit sur place, le concours de pétanque a pu commencer.

La fin de la journée s'est terminée par la tombola organisée par Christiane Meunier, Lucette Grand et Marie-Hélène Duclaux qui avaient rassemblé de nombreux lots.

Chrystelle Montélimard

La pétanque toujours un grand succès

le rendez-vous artistique d'octobre

La 3ème participation de Saint-Paul au "chemin des artistes" a eu lieu au complexe culturel et sportif le week-end des 7 et 8 octobre et c'est toujours une belle réussite culturelle.

Cette manifestation, organisée par Valence Romans Agglo a réuni pour cette 15ème édition, 39 communes. Sur un nombre important de candidatures, 15 artistes ont été sélectionnés, 14 à titre individuel et un atelier participatif "Art et Sculpture en liberté".

Ce sont 3 artistes peintres et photographe qui ont représenté notre village : Agathe Boukhari, Dolorès Garcia et Dominique Thépenier. Les autres artistes proviennent de la Drôme, de l'Ardèche et de l'Isère avec une dominante Romanaise.

Agathe, artiste local / photo Daniel Leroy

Le pot du vernissage / photo Daniel Leroy

Pendant ces 2 journées, un public nombreux (environ 600 personnes) a pu admirer les œuvres diverses et de style varié de peintres, sculpteurs, céramiste, aquarelliste, dessinatrice, photographe et graveur.

Le public a manifesté un vif intérêt pour les œuvres exposés comme l'atteste la fréquentation continue sur le week-end et les nombreux échanges.

La qualité de l'ensemble des pièces exposées a elle aussi contribué au succès de la manifestation.

Fort de cela, rendez-vous est déjà pris pour une prochaine édition 2024.

Daniel Leroy

Sculptures en liberté / photo Daniel Leroy

le patrimoine de saint-paul

Les journées du patrimoine qui sont inscrites dans le cadre de la manifestation nationale ont connues un succès mitigé.

L'événement s'est déroulé les 16 et 17 septembre dernier de 14h à 18h. Le patrimoine artistique a été mis en valeur grâce au concours du peintre Michel Cornu qui a proposé spontanément sa participation et a ouvert pour l'occasion la porte de son atelier.

Pour le patrimoine architectural, plusieurs sites étaient à découvrir ou redécouvrir :

- Le prieuré Max Taly avec la visite du musée privé et des bâtiments rénovés par son propriétaire ; le lieu a connu une belle fréquentation et un intérêt certain.

- L'église romane de Saint-Paul pour son architecture et l'expo photos "le lien intergénérationnel – zoom sur le Part'âges" avec la participation des habitants du village.

- La commanderie des chevaliers de l'ordre de Malte (la visite guidée avec Joseph Rivoire a dû être annulée)

- La petite gare où l'association la Locomotiv assurait l'accueil et la visite.

la manifestation s'est terminée par le concert de "Walnut Groove", formé de Sonia et Silvia Vennitti , en plein air devant la petite gare.

Pour la prochaine saison c'est une formule différente sous l'égide "de Pays d'Art et d'Histoire" de Romans Valence Agglo qui est proposée avec la participation de la Bibliothèque et de l'ASPEE : un "café patrimoine" est organisé le samedi 3 février 2024 à la bibliothèque à 9h30 (entre histoire et mémoire, rencontre sur le thème du patrimoine).

Daniel Leroy

Concert Vennitti's Band / photo Daniel Leroy

Autour de la table au prieuré / photo Daniel Leroy

forum des associations

Selon une habitude bien établie, le forum des associations a marqué le démarrage de la nouvelle saison 2023-2024 pour l'ensemble des associations du village..

Cette manifestation s'est déroulée le samedi 2 septembre de 11h à 17h sous la halle du complexe culturel et sportif en jumelage avec le Vélosons du CCAS, et ce afin de réunir un large public et permettre de favoriser le lien social indispensable à la qualité de vie dans notre commune.

L'ensemble des associations a répondu à l'invitation et chacune a présenté l'activité qu'elle gère derrière des stands tenus par les membres des bureaux et des bénévoles.

C'est l'occasion pour les nouveaux arrivants de découvrir la richesse de la vie associative, qu'elle soit sportive, culturelle ou autres, et pour les autres de mieux connaître l'environnement associatif et social.

Chaque stand a été bien rempli et décoré ce qui rajoute à l'attractivité des propositions d'activités proposées.

Des démonstrations se sont déroulées dans la salle polyvalente (le RC drift et le tennis de table assuraient l'animation) ainsi qu'à l'extérieur avec le concours de la line dance/country et de l'aéromodélisme.

Il est utile de préciser que les associations sont toujours en recherche de nouveaux bénévoles afin d'améliorer leur offre de service, voire de faire perdurer leur activité.

Le guide des associations, disponible si besoin en Mairie, permet de disposer des informations nécessaires, ainsi que le site internet de Saint-Paul (rubrique Associations).

Daniel Leroy

twirling bâton au gymnase de saint-paul

Twirling Barbières est une association sportive à but non lucratif, située à Barbières dans la Drôme. Créée en septembre 2013, l'association a pour but de promouvoir la pratique du twirlingbâton auprès des enfants et adolescents, en individuel, duo ou équipe.

Le twirling-bâton est un sport qui allie la danse, la gymnastique, le théâtre et le maniement du bâton, et pompons. Le twirling bâton exige des qualités physiques et une concentration qui permettent de développer à la fois le corps et l'aspect artistique.

C'est un sport complet et varié. L'association est affiliée à la FFSTB (Fédération Française sportive de twirling-bâton.

Pour la saison 2023-2024 le club compte 36 licenciées de 4 ans à 16 ans (18 en section loisirs, 18 en section compétition).

Les entrainements se déroulent le :
mercredi de 15h à 16h à Barbières
pour les loisirs

mercredi de 16h30 à 19h à Charpey
pour la compétition

samedi de 9h à 13h à Saint-Paul
pour la compétition

Contacts :
Twirling Barbières
Chez Mr Wilfrid Figus 5 Allée Marie Robbles
26100 Romans-sur-Isère
06.65.50.61.46
mail : twirlingbarbieres@gmail.com
Facebook : "twirling.barbieres.loisirs"

AGENDA

Vous pouvez retrouver le programme à jour sur le site de la commune www.saint-paul-les-romans.fr, sur les indications du panneau lumineux ou sur l'application **"Panneau Pocket".**
N'hésitez pas à contacter les responsables des différentes associations.

Mercredi 13 Déc. **Atelier Déco** Bibliothèque	Vendredi 15 Déc. **Concert de Noël** Eglise	Samedi 16 Déc. **Illuminations De Noël** Mairie	Du 16 au 30 Déc. **Manège des enfants** Parc St-Paul	Du 17 Déc. Au 7 Janv. **Expo crèches** Eglise	Samedi 20 Janv. **Vœux de la Mairie** Salle des Fêtes
Dimanche 28 Janv. **Salon St-Valentin** Salle des Fêtes	Samedi 3 Fév. **Soirée des reines** Salle des Fêtes	Vendredi 9 Fév. **Boom de carnaval** Salle des Fêtes	Mardi 13 Fév. **Ateliers participatifs** Mais. des Assoc.	26-27-28 Avril **Corso** Dans le village	Dimanche 5 Mai **Troc de plantes** Sous la Halle

RAPPEL

POUR MIEUX RESPIRER, NE BRULEZ PAS VOS DÉCHETS VERTS

Les conséquences de cette pratique sont :

■ la pollution de l'air, particulièrement quand les végétaux brûlés sont humides ■ les risques d'incendies ;

■ les troubles de voisinage : nuisances liées aux odeurs et aux fumées.

Le brûlage des déchets ménagers, dont les déchets verts, est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental (RSD) type diffusé par la circulaire du 9 août 1978. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets.

Sont concernés notamment, au titre des déchets ménagers, les déchets verts des particuliers et des collectivités.

Dans chaque département de la région, des arrêtés spécifiques concernant le brûlage des déchets verts (particuliers et professionnels) existent et précisent les spécificités départementales. Ils sont disponibles sur les sites internet des préfectures.

Les déchets verts agricoles n'étant pas considérés comme des déchets ménagers, des différences réglementaires existent pour le cas du brûlage à l'air libre de ces

déchets.

Ils sont composés :

■ des résidus agricoles ligneux : tailles de haies, branchages, sarments de vigne

■ des résidus agricoles non ligneux : pailles, oléagineux protéagineux, céréales.

Le brûlage de résidus agricoles n'est donc pas strictement interdit pour les agriculteurs. En effet, ni le RSD, ni le code de l'environnement ne s'appliquent au brûlage des résidus agricoles.

PRATIQUE

TARIF DE LOCATION MATÉRIEL

Il est proposé à la location (particulier ou association)
Verres (25cl et 10 cl) : 1€ les 10 verres
Pichets : 1€ les 5
Tables et bancs : 1 à 4 = 15€ / 5 à 8 = 30€ / 9 à 12 = 45€
Tables plastiques : 1 à 5 = 15€ / 6 à 10 = 30€

infos pratiques :

Déchetterie de Romans :
04 75 05 93 74
du lundi au samedi
de 8h45 à 12h et de 14h à 17h30

Déchetterie de Mours :
04 75 72 99 28
Fermé mardi et dimanche
de 8h45 à 12h et de 14h à 17h30

Taxi Alpha Service
& Ambulances des Collines :
06 60 30 61 26

Gendarmerie
de St-Donat-sur-l'Herbasse :
du lundi au samedi
de 8h à 12 et de 14h à 18h
Dimanche de 9h à 12 et de 15h à 18h

RECENSEMENT

Le recensement est obligatoire dans l'année de vos 16 ans.

Se renseigner en Mairie

GARDONS LE CONTACT...

Ma commune dans ma poche.

Pour que vous ayez toujours les dernières actualités avec vous, la mairie vous propose l'appli "Panneau Pocket" que vous pouvez télécharger sur Google play ou App Store ou en flachant le QR code ci-dessus.

COMMUNE DE St Paul Lès Romans

ont participé à ce numéro :

- P. Bos, K. Gaillard, M. Hortan, D. Leroy, G. Lunel, E. Martinez, P. Mathieu, C. Montélimard, B. Rivoire.
- Photos : P. Bos, B. Duffour, D. Leroy, J. Michel, G. Lunel
- Maquette, réalisation : Mairie de Saint-Paul-lès-Romans
- Impression : Imprimerie Souquet • Ne pas jeter sur la voie publique